

**Correction des exercices de l'activité 1 (les plantes communes au Liban)**  
**dans le c. d'activités de la p.22 à la p.24**

Le corrigé des exercices du cahier d'activités :

Numéro 1 :

- Pommier : cultivée – un arbre.
- Olivier : cultivée – un arbre.
- Coquelicot : sauvage – une plante herbacée.
- Sésame : cultivée – une plante herbacée.
- Genêt : sauvage – un arbrisseau.

Numéro 2 :

1-C. 2-S. 3-C. 4-S. 5-C. 6-S. 7-C.

Numéro 3 :

Régions côtières	Régions à moyenne altitude	Régions à haute altitude
Citronnier – Oranger Palmier – Fraisier Bananier	Genêt – Thym Amandier – Laurier-rose Olivier	Sapin – Cèdre - Pin

Numéro 4 :

1-

E1- Bananier.

E2- Blé.

E3- Plant de tomates.

E4- Oranger.

2-

E1- Le bananier pousse dans les régions côtières alors que les autres poussent à haute altitude.

E2- Le blé est une plante herbacée alors que les autres sont des arbrisseaux.

E3- Le plant de tomates est cultivé dans un potager alors que les autres dans un verger.

E4- L'oranger est une plante cultivée alors que les autres sont des plantes sauvages.

OU

L'oranger pousse dans les régions côtières alors que les autres poussent à haute altitude.

Numéro 5 :

- 1- Non, le cèdre ne pousse que dans les régions à haute altitude (au-delà de 1000 m) et Beyrouth est située sur la côte.
- 2- Palmier – Laurier-rose – Citronnier.

Numéro 6 :

- 1-
  - Une réserve est un territoire naturel protégé par des règlements stricts.
  - La réserve d'Ehden est située à une altitude de 1500 mètres.
  - Cette réserve est caractérisée par une diversité remarquable de faune et de flore.
- 2- Non, parce que le bananier ne pousse que dans les régions côtières chaudes.
- 3- Dans une réserve, beaucoup d'espèces animales et végétales sont protégées surtout celles qui sont rares ou en voie de disparition.